



Ce bulletin vous est proposé par la Société du Canal de Provence, la Chambre d'Agriculture du Var et le Syndicat des Côtes de Provence en lien avec le Syndicat des Côteaux Varois. Il s'appuie sur un réseau de mesures SCP et sur les observations de terrain et l'expertise de ses partenaires.

5 périodes pour un millésime : nous proposons pour ces bulletins un cadre analytique qui segmente l'année en 5 périodes. Cette approche agro-climatique, développée par Fruition Sciences, permet de caractériser le millésime en cours et d'éclairer la prise de décision pour les différentes opérations au vignoble en fonction des objectifs de production. L'irrigation est un des leviers d'action qui sera proposé et raisonné pour un objectif « Rosé de Provence ».

Retrouvez tous nos bulletins conseils agricoles par filière ainsi que nos actualités dans notre [Espace Conseil Solutions Agriculture](#)



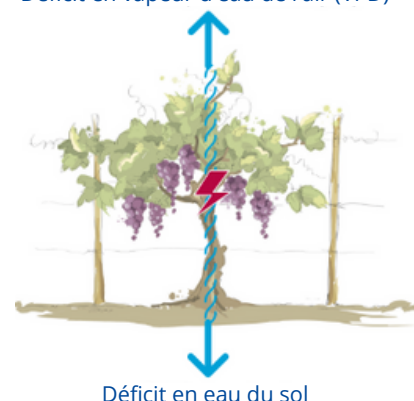
En P3, quels indicateurs suivre ?



Nous regardons deux indicateurs agro-climatiques clés : **le VPD** et **l'indice de sécheresse**.

- **L'indice de sécheresse** est la différence entre l'évapotranspiration potentielle ($ET_{ref} \times kc$) et les précipitations.
 - Si l'indice est négatif : les précipitations sont supérieures à la demande en transpiration théorique.
 - Si l'indice est positif : la transpiration théorique de la plante est supérieure aux précipitations. Il y a un risque de manque d'eau dans les sols.
- **VPD (déficit de pression de vapeur exprimé en kPa)** est témoin d'un stress climatique : c'est le déficit en eau de l'air. Il représente l'effet four de l'atmosphère.

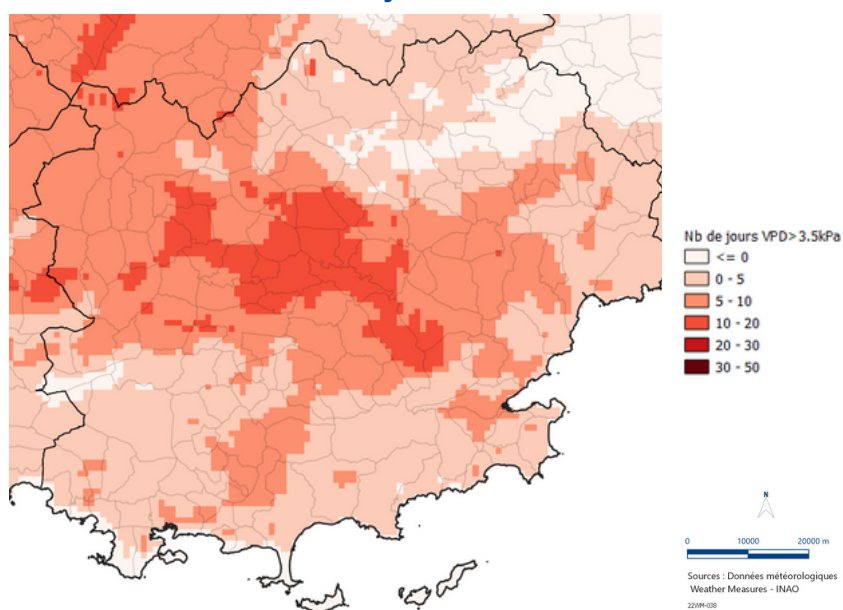
Déficit en vapeur d'eau de l'air (VPD)



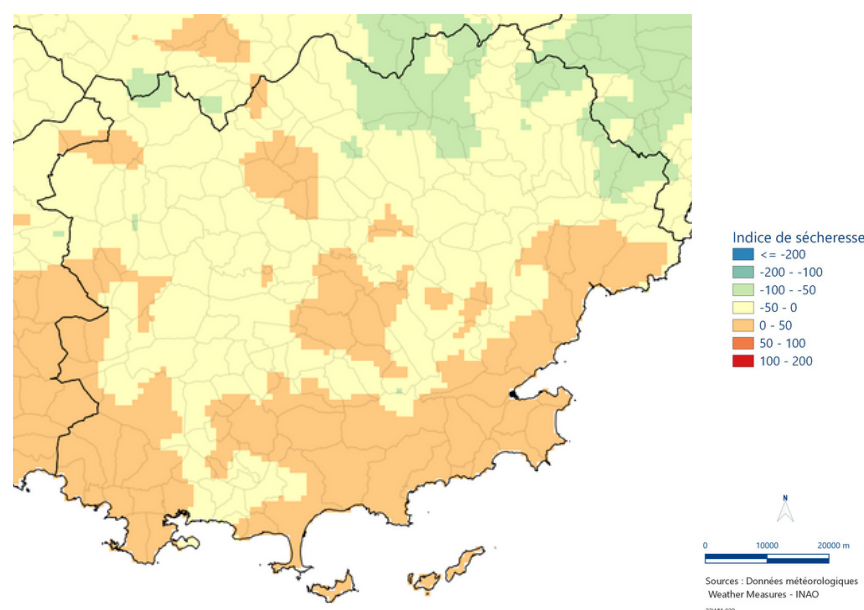
Déficit en eau du sol

Une P3 précoce, une période estivale sous tension

Vagues de chaleurs (nb de jours VPD > 3.5 kPa) 1er avril - 21 juin



Indice de sécheresse (mm) 1er avril - 21 juin



P3 (maximum développement foliaire- véraison) :

Malgré un débourrement tardif, l'accumulation en temps thermique s'est faite de manière très rapide en période 2 et nous sommes désormais passé en période 3 sur la quasi-totalité des secteurs avec presque 10 jours d'avance. La floraison et la nouaison se sont déroulées à toute vitesse. Certaines parcelles précoces sont même à fermeture de grappes. Durant cette période, et comme les années précédentes, il n'y a eu que très peu voire pas de précipitations.

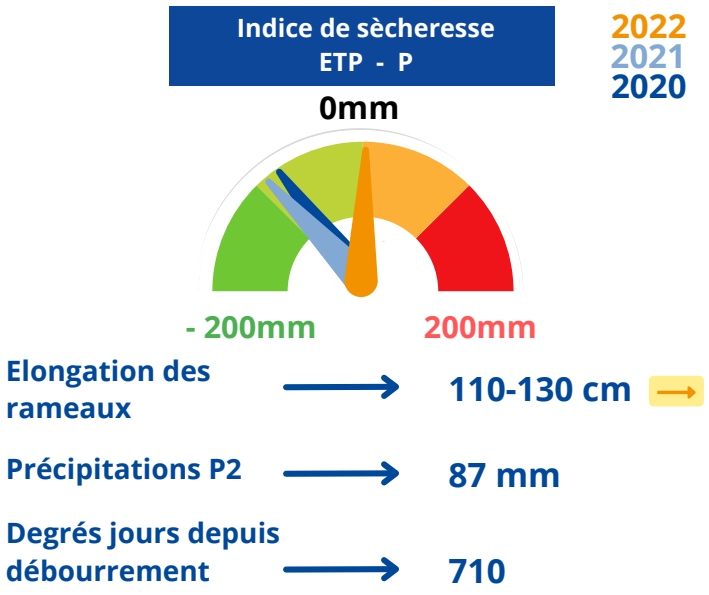
De plus, des vagues de chaleur sont survenues de manière précoce cette année sur la plupart des territoires. Ces dernières auront tendance à accélérer la vidange du réservoir racinaire puisqu'elles surviennent au moment où les jours sont les plus longs (proches du solstice) et que la demande climatique est forte.

Les indices de sécheresse sont dans le positif vers la bordure littorale (**secteur la Londe, Pierrefeu, Golfe de Saint Tropez jusqu'à Fréjus**), ainsi que sur l'ensemble du Bassin du Beausset (**Le Castellet, la Cadière d'azur, Saint-Cyr sur Mer etc.**) et une partie du Centre Var (**Le Luc, Cabasse, Flassans s/Issole**) ainsi que le sud de la Sainte Victoire (**Trets, Ollières, Pourcieux, Saint Zacharie**).

Nous sommes sur la quasi totalité des secteurs passés **en période 3** qui correspond à la **période de stress hydrique**. Pour un objectif Rosé et suite à un début d'année particulièrement sec nous serons très attentifs au bon déroulement de cette période, gage de la qualité et du rendement de la récolte à venir.

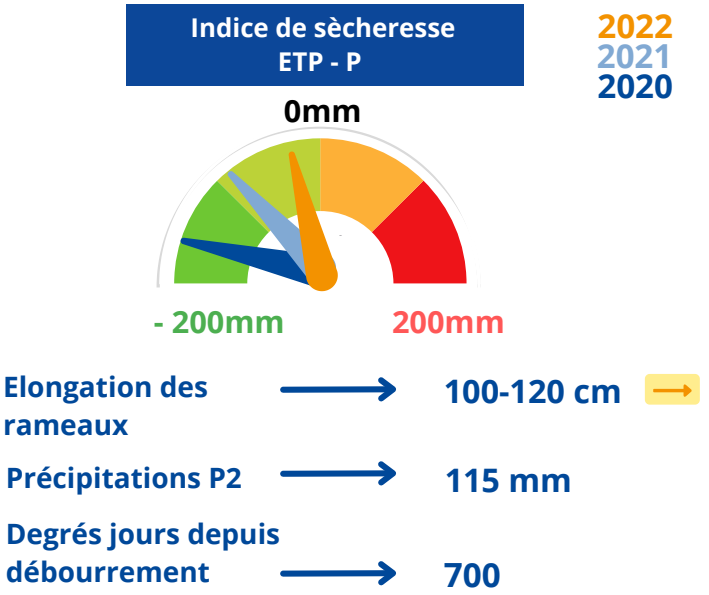
Les indicateurs présentés sont calculés **à partir de la date de débourrement** de chaque parcelle afin de comparer différents sites et millésimes.

Zoom bordure littorale
La Londe-les-Maures



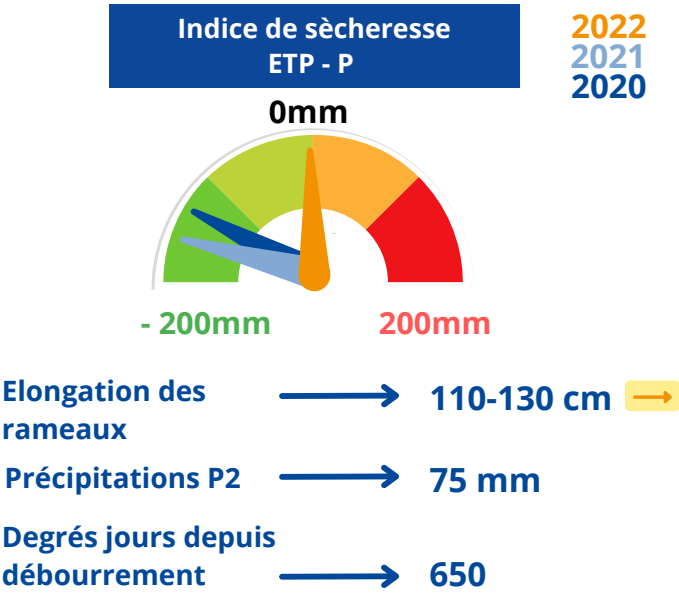
Sur la zone littorale, l'indice de sécheresse est autour de 5 mm.

Zoom Centre Var
Le Cannet des Maures



Sur le Centre Var, l'indice de sécheresse est autour de - 30 mm.

Zoom Sainte Victoire
Pourcieux



Sur la Sainte Victoire, l'indice de sécheresse est autour de - 5 mm.

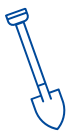
Recommandations agronomiques et gestion de l'eau



Nous sommes entre les stades baies 4-5 mm à baies 10-12 mm sur grenache : une limitation du niveau de stress hydrique lors de cette période est importante pour faciliter le grandissement cellulaire des baies et ainsi garantir la qualité de l'année. Les vagues de chaleur ultra précoces et successives mettent en difficultés certains secteurs.



NOS RECOMMANDATIONS



- Surveillez la disponibilité en eau de vos sols (test bêche ou sondes) afin d'adapter vos opérations culturales :
 - Limiters les couverts ou enherbements
 - Réduire la surface foliaire permet de limiter les pertes en eau et une transpiration trop importante (les feuilles à l'ombre contribuent aussi à la perte en eau lors de canicules)
 - Conserver un ombrage des grappes par le feuillage
- Si vos parcelles sont toujours en pousse active, il n'y a pas d'urgence à irriguer. Les rameaux ont maintenant atteint ~120 cm et devraient rapidement atteindre leur maximum de pousse. Une pousse moins importante que l'année passée est régulièrement observée.
- Des irrigations sont recommandées, notamment sur grenache dans les secteurs précoces ayant bénéficiés de peu de pluie depuis début avril. Les besoins en transpiration de la plante se situent aux alentours de 2mm/j, un apport de 20 mm aura une durée d'efficacité théorique de 10 jours (voir le tableau ci-contre pour la relation entre la durée d'irrigation et le volume apporté).



- Si vous avez déjà effectué une irrigation début juin, prenez en compte la durée d'efficacité théorique de votre irrigation. N'irriguez pas de façon trop rapprochée pour éviter une accoutumance de la vigne à des apports réguliers qui la fragiliserait face à la saison estivale.

Ces recommandations sont évidemment à adapter en fonction de la disponibilité de l'eau dans vos sols, votre type de sol, l'objectif de production, le cépage et le mode de conduite.



Retrouvez également ce bulletin en version vidéo pour plus d'informations. Découvrez les conseils de notre agronome au milieu des vignes varoises. [Rendez-vous sur notre chaîne Youtube](#)

Rappel des apports en fonction de la durée d'irrigation *

Durée d'irrigation	Apports en mm
12 h	7,5 mm
24 h	15 mm
36 h	23 mm
48 h	31 mm
72 h	46 mm

*Pour une vigne plantée en 2,5m x 1m avec des goutteurs de 1,6l/h (le plus courant)



Le Var est placé en vigilance sécheresse, une attention toute particulière doit être portée pour une gestion économe de l'eau et donc une irrigation raisonnée.

L'irrigation de la vigne en Côtes de Provence est possible à partir du 20 mai 2022 jusqu'au 15 août. La demande réalisée par le syndicat des Côtes de Provence a permis d'obtenir la dérogation à l'interdiction. Si votre exploitation est équipée d'un système d'irrigation, vous devez faire l'inventaire de vos parcelles irrigables sur votre espace personnel, [ici](#).

Vous devez ensuite [déclarer les parcelles irriguées](#) (2 jours avant d'irriguer) sur cette même plateforme. Retrouvez [ici l'avis INAO sur la dérogation à l'irrigation](#). Retrouvez [ici les décrets de sécheresse dans le Var](#).